



COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES
DIX-SEPTIÈME SESSION
RAPPORT DU GROUPE DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE
POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

(Établi par le Président du Groupe de la planification stratégique)

- [1] Le Groupe de la planification stratégique de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) a tenu sa toute première réunion en présentiel depuis l'instauration du confinement mondial lié à la pandémie de covid-19 au début de 2020. La réunion s'est déroulée au siège de la FAO à Rome (Italie), pendant la semaine du 24 au 28 octobre 2022. Il incombe au Groupe de la planification stratégique d'effectuer des analyses stratégiques, d'assurer la planification et de formuler des conseils à l'intention de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) de la CIPV. Au total, 18 pays et deux organisations régionales pour la protection des végétaux (ORPV) ont participé à cette session du Groupe. La réunion était présidée par le Vice-Président du Bureau, M. John Greifer (États-Unis d'Amérique, représentant de l'Amérique du Nord).
- [2] Les principaux points à l'ordre du jour étaient les suivants:
- 1) financement à long terme de la solution mondiale ePhyto;
 - 2) approbation d'un plan de mise en œuvre global pour le cadre stratégique décennal de la CIPV, englobant les huit éléments du programme de développement;
 - 3) prochaines étapes de l'élaboration d'une approche globale en matière de propreté des conteneurs maritimes;
 - 4) recherche et adoption d'un consensus sur la portée de la participation de la CIPV au programme «Une seule santé» de la FAO;
 - 5) vision et proposition du Secrétaire de la CIPV pour la création d'un programme mondial normalisé sur les questions phytosanitaires qui pourrait être mis en œuvre en Afrique dans un premier temps; et
 - 6) informations sur divers projets de la CIPV et questions liées aux procédures.

Financement durable de la solution ePhyto

- [3] Le Groupe de la planification stratégique a examiné les possibilités d'établir un dispositif de financement permanent et viable qui permettrait de pérenniser le système international ePhyto. Les membres du Groupe ont débattu des points suivants: niveau et nature des coûts requis pour maintenir le système ePhyto en place, options sur les moyens de répartir les coûts et les frais entre les différents membres, et options pour la collecte des paiements. Les participants ont abondamment analysé et commenté les mérites de chacune des options, qui seront présentées à la CMP pour décision. Le Groupe est convenu qu'il y a lieu d'enjoindre les membres de la CMP de continuer à fournir des contributions volontaires d'ici à ce qu'un dispositif de financement pérenne soit mis en place.

Mise en œuvre du cadre stratégique décennal de la CIPV

- [4] Le Président du groupe de réflexion sur la mise en œuvre du cadre stratégique, M. Peter Thomson (Nouvelle-Zélande), a présenté au Groupe de la planification stratégique un aperçu complet du projet de plan de mise en œuvre. Des débats nourris ont été menés sur différents aspects du plan, notamment: coût estimé de la mise en œuvre des éléments du programme de développement, échelonnement optimal des différentes initiatives dans le temps, méthodes de suivi et d'évaluation, contraintes de ressources du secrétariat et, notamment, possibilité de créer un poste de chargé de programme, stratégies permettant

d'obtenir un soutien des donateurs, et nombreuses suggestions et idées sur les initiatives elles-mêmes. Le Groupe de la planification stratégique a remercié M. Thomson et le groupe de réflexion pour leur travail acharné sur l'élaboration de ce plan de mise en œuvre complexe.

Conteneurs maritimes

- [5] Le Président de l'Équipe spéciale sur les conteneurs maritimes (M. Greg Wolff, Canada) a informé le Groupe de la planification stratégique des résultats d'un atelier international qui s'est tenu à Londres récemment, en septembre 2022, sur le thème des conteneurs maritimes. Cet atelier avait pour objectif d'identifier des points de convergence et de trouver un consensus sur les principales composantes d'un cadre qui aurait pour fonction d'atténuer le risque de propagation des organismes nuisibles par l'intermédiaire des conteneurs maritimes. Le Président de l'Équipe spéciale sur les conteneurs maritimes a noté que les avis convergeaient vers un cadre constitué d'initiatives et de mesures réglementaires et non réglementaires pouvant être mises en œuvre par les organisations nationales pour la protection des végétaux (ONPV) et les acteurs de la chaîne d'approvisionnement, qui répartirait la responsabilité de l'inspection et du nettoyage rigoureux des conteneurs et entraînerait *in fine* une forte réduction de la contamination et des risques liés aux organismes nuisibles. Un accord s'est également dégagé sur la nécessité d'actualiser l'actuelle Recommandation de la CMP sur les conteneurs maritimes en attendant l'élaboration d'un cadre global plus abouti. Le Groupe a souscrit à la proposition d'organiser un atelier international au milieu de l'année 2023 pour poursuivre les travaux sur l'élaboration de cette approche qualifiée de «systématique». Le Canada s'est déclaré prêt à participer au financement de cet atelier, et l'Australie s'est portée volontaire pour l'accueillir sur son territoire. Le Groupe a remercié le Canada et l'Australie pour leurs contributions financière et en nature à ces travaux importants de la CIPV.

«Une seule santé»

- [6] Au cours des dernières années écoulées, les membres de la CIPV se sont penchés sur les liens existant entre la santé des végétaux et le concept «Une seule santé», ainsi que sur l'avantage stratégique qu'il y aurait pour eux de participer plus activement à ce dialogue interdisciplinaire.
- [7] Les membres du Groupe de la planification stratégique se sont accordés sur un certain nombre de points importants à cet égard:
- 1) les activités de la CIPV contribuent déjà directement à la sécurité alimentaire et à la santé des consommateurs et de l'environnement, et il doit en être fait clairement mention dans la communication relative au programme «Une seule santé» de la FAO;
 - 2) il convient d'effectuer ou recueillir davantage de recherches, de données et d'analyses sur la question de la résistance aux antimicrobiens dans le contexte phytosanitaire, afin de pouvoir décider de la conduite à tenir sur la base d'une compréhension plus fine et exhaustive des risques réels;
 - 3) compte tenu de l'incertitude qui entoure l'importance de la résistance aux antimicrobiens dans le secteur de la santé des végétaux, le Groupe est d'avis que cette composante du dialogue «Une seule santé» ne devrait pas masquer la contribution notable de la CIPV à la santé globale;
 - 4) le secrétariat devrait rester attentif et continuer de participer aux discussions menées sur l'approche «Une seule santé» au sein de la FAO, pour communiquer des informations sur les programmes et activités pertinents de la CIPV; et
 - 5) nul n'envisage de proposer la mise en place d'un programme spécifique «Une seule santé» à ce stade, ni tant que les objectifs et les avantages d'un tel programme n'auront pas été précisés et reconnus.
- [8] Le Groupe a recommandé que le secrétariat prépare une courte note pour la 17^e session de la CMP (2023), lui suggérant de s'appuyer sur les documents présentés et les débats menés lors de cette réunion du Groupe pour mettre en exergue la contribution importante que la santé des végétaux peut apporter au programme «Une seule santé». Les membres ont également fait part de leur souhait de recenser les domaines qui nécessiteraient des analyses et un cadrage plus poussés, par exemple le rôle de la résistance aux antimicrobiens dans le contexte de la production végétale et de la santé des végétaux.

Un nouveau programme mondial sur les questions phytosanitaires

- [9] Le Secrétaire de la CIPV a présenté une vision et une proposition tendant à la création d'un nouveau programme mondial sur les questions phytosanitaires qui s'appuierait sur un cadre de prévention, de détection précoce, d'intervention rapide et de relèvement liés aux organismes nuisibles. L'un des éléments pivots de ce modèle serait la surveillance anticipative d'organismes nuisibles et de maladies prioritaires déterminés. Le programme initial serait élaboré et mis en œuvre en Afrique et servirait ensuite de modèle pour être reproduit dans d'autres régions. Les membres du Groupe de la planification stratégique ont manifesté leur intérêt et engagé le Secrétaire à aller de l'avant dans l'élaboration de ce programme conceptuel, tout en notant la nécessité d'obtenir des financements des donateurs ainsi que des engagements clairs de la part des autres organisations partenaires éventuelles. Le Secrétaire entend continuer à affiner ces concepts et consulter les membres sur les suites à donner à ce projet.
- [10] Pour conclure, m'exprimant en tant que Président de séance, j'ai le sentiment que cette réunion a été extrêmement productive et bénéfique: elle nous a en effet permis d'examiner sous un angle critique les travaux prioritaires actuellement en cours à la CIPV et de recueillir des idées et des points de vue nouveaux et diversifiés qui renforceront la valeur de ces travaux pour la communauté de la CIPV. Réunis tous ensemble dans le même lieu et dans le même fuseau horaire, nous avons pu conduire des échanges beaucoup plus riches et dynamiques. Cette réunion, qui nous a vus nous retrouver pour la première fois après une si longue période de séparation, marquera un tournant comme nous l'espérons tous. Cela est très réjouissant.
- [11] La Commission des mesures phytosanitaires est invitée à:
- 1) *prendre note* du présent rapport.